

L'acte de vote en Afrique du Sud

Remarques à partir des premières élections démocratiques d'avril 1994 (1)

ABOUTISSEMENT d'une « révolution négociée » inaugurée en 1990, les premières élections non raciales d'avril 1994 étaient doublement fondatrices : elles visaient à désigner le premier gouvernement légitime de l'histoire sud-africaine et constituaient surtout une étape essentielle du processus de refondation de l'État. Point focal de la mobilisation et de la compétition partisane, les élections ont contribué à la restructuration d'un marché politique désormais unifié. Dans le même temps, elles consacraient l'adhésion des principaux partis politiques aux nouvelles règles démocratiques du régime. Fondé sur le principe de la souveraineté populaire, ce dernier place les citoyens à la source de sa légitimité. L'institution du vote, vecteur des opinions citoyennes, constitue ainsi le cœur du dispositif de légitimation.

Aussi, un retour sur ces élections fondatrices permet de mieux saisir les mécanismes qui relient l'institution du vote à l'adhésion des électeurs au nouvel ordre politique.

L'acte de vote comme technologie à apprivoiser

Les revendications des mouvements de libération relatives au droit de vote avaient largement contribué à ancrer le suffrage universel dans les représentations politiques sud-africaines. Cependant, alors que le vote était utilisé comme un slogan mobilisateur

(1) Cet article est issu d'une observation ethnographique des premières élections non raciales de l'histoire sud-africaine. Pendant les trois jours de vote, nous nous sommes ainsi rendus dans une dizaine de bureaux de vote : aux centres de Johannesburg et de Prétoria ; dans les

townships de Mamelodi, Atteridgeville ; et dans certaines villes de la province du Transvaal. Les informations ainsi recueillies ont été complétées par des entretiens avec des électeurs, des scrutateurs et des acteurs des programmes de *voter education*.

pendant les années de lutte, il est dorénavant présenté comme une pièce primordiale du système démocratique sud-africain. L'élection de 1994 a ainsi été le théâtre d'un important processus de socialisation civique des électeurs. Dans cette optique, des programmes d'« éducation des électeurs » (*voter education*) ont été mis en place par l'Independent Electoral Commission (IEC), organe officiel chargé de l'organisation de l'élection. L'IEC a ainsi mobilisé et orchestré un impressionnant arsenal de communication visant à toucher le maximum d'électeurs. La presse et les médias audiovisuels furent donc sollicités afin de relayer l'information sur le vote dans les onze langues officielles du pays.

Mais c'est essentiellement par des organisations de la société civile (des Églises aux associations civiques) que les programmes de *voter education* ont été les plus efficacement diffusés (2). Souvent structurées pendant la lutte antiapartheid, ces organisations de proximité ont servi de trait d'union entre la société et les structures étatiques. Elles ont utilisé de multiples moyens pour répondre le plus adéquatement possible aux différentes attentes et situations des électeurs sud-africains : discussions directes avec les futurs électeurs au cours de leurs activités quotidiennes (dans les files de bus, dans les champs), distribution de brochures, pièces de théâtre ou encore chansons (3).

Mettant l'accent sur l'esprit de tolérance, le respect de l'autre et de son opinion, ces programmes entendaient favoriser l'implantation d'une culture démocratique en Afrique du Sud. Un discours largement homogène s'est créé autour du vote, contribuant à valoriser l'élection auprès des votants potentiels. Le vote est ainsi devenu une sorte d'« obligation sociale » permettant d'insérer le maximum de personnes dans le nouvel ordre politique en gestation.

Parallèlement à ce versant idéologique, ces programmes de *voter education* visaient aussi à rassurer les futurs électeurs sur leur capacité à voter librement, notamment en les familiarisant avec les mécanismes pratiques de l'acte de vote. Pour 70 % de la population sud-africaine, les élections de 1994 constituaient en effet une

(2) Environ 200 organisations étaient engagées dans ces programmes. Elles étaient pour beaucoup d'entre elles regroupées au sein de l'Independent Forum for Electoral Education. Fournissant une « éducation » moins orientée que celle des partis politiques, ces organisations ont participé cependant à l'implantation de l'idéologie démocratique en Afrique du Sud.

(3) Deux millions de bandes dessinées, un million de brochures « comment voter », des milliers de posters et T-shirts,

de cassettes vidéo et audio ont été distribués à travers le pays. Cet extrait de chanson reflète bien l'esprit du message développé par les *voter education* : « *Now is the time for all to see/ South Africans voting for democracy/ The vote is for you, the vote is for me/ Let's use it well so our land will be free/ We have the chance to get it right/ To choose our leaders without a fight/ To end the violence, be safe at night/ The new beginning is in sight...* ».

première expérience de vote. En outre, elles présentaient pour tous les électeurs un aspect de nouveauté (4).

L'apprentissage de la gestuelle du vote s'est révélé d'autant plus nécessaire que la complexité de la procédure électorale renforçait la peur de ne pas « savoir » éprouvée par les électeurs les plus démunis. Chaque étape de l'acte de vote était en effet porteuse d'interrogations (5). D'où la volonté de l'IEC de présenter le vote comme une opération des plus simples, accessible à tous (« *vote is easy* » clament ainsi les panneaux d'affichage). Dans cet esprit, et afin de répondre notamment au fort taux d'analphabétisme qui prévaut en Afrique du Sud, l'utilisation du bulletin a été simplifiée (6). Un bulletin unique regroupait en effet l'ensemble des partis qui pouvaient être facilement identifiés grâce à des symboles (7). Dans la même logique, il a été fait preuve d'une grande tolérance quant à l'acceptation des bulletins : en dépit d'une marque peu conventionnelle, quand le choix de l'électeur apparaissait clair aux dépouilleurs, le bulletin était comptabilisé. Parallèlement, les programmes de *voter education* permettent de répondre aux questions des futurs électeurs concernant notamment le double vote (national et provincial, source de nombreuses confusions (8)) et le marquage du bulletin (où et comment apposer sa croix sur le bulletin ? Pourquoi marquer d'une croix le parti de son choix alors qu'à l'école, cette même croix était utilisée par l'enseignant pour désigner ce qui était faux ?). Pour matérialiser ces explications, chaque séance se terminait par une simulation de vote permettant une familiarisation avec la procédure.

(4) Fiers de leur expérience passée, les Blancs refusaient au début de suivre les programmes de *voter education*. Cependant, conscients qu'ils ne maîtrisaient pas si bien la procédure, certains ont commencé à se joindre à ces programmes quelque temps avant les élections.

(5) Voici, pour indication, le parcours de l'électeur une fois entré dans le bureau de vote : il montre sa carte d'identité ; celle-ci est passée sous rayons X de même que les mains de l'électeur afin de vérifier qu'il n'a pas déjà voté ; de l'encre invisible est projeté sur une main de l'électeur (le recours à l'encre vise à compenser l'absence de liste électorale lors du scrutin) ; cette main est repassée sous rayons X pour s'assurer de la visibilité de la marque ; le bulletin de vote national est donné à l'électeur qui se dirige vers l'isoloir où il fait son choix ; le votant plie ensuite son bulletin et le dépose dans l'urne ; il prend alors possession du bulletin régional qu'il dépose dans l'urne après être passé par l'isoloir ; le vote est enfin terminé.

(6) L'estimation du taux d'analphabétisme varie de 50 % selon le Human

Science Research Council à 70 % selon le rapport de 1990 de READ (*South Africa Yearbook 1993*, p. 226).

(7) Sur le bulletin, les partis étaient classés verticalement par ordre alphabétique, avec le Pan African Congress, tiré au sort, en première ligne. En raison de l'entrée tardive de l'Inkatha Freedom Party dans le processus, un autocollant le représentant était collé en bas du bulletin. Chaque ligne du bulletin comprenait, de gauche à droite : le nom du parti, son logo, son sigle, une photographie de son leader et une case vide où l'électeur devait marquer son choix (par une croix ou une coche).

(8) Quelques électeurs ont ainsi voté pour deux partis sur le même bulletin, d'autres refusant de voter deux fois de suite pour le même parti. Certains, interprétant le vote comme un choix définitif, trouvent superflu de voter une seconde fois, et ne comprennent pas pourquoi ils auront à revoter dans cinq ans.

Cependant, technologie importée, le mécanisme du vote est parfois en décalage avec les expériences pratiques et les croyances des électeurs. Ainsi, le poids d'une histoire de répression se répercute sur les conditions d'apprentissage du vote. L'image d'un État répressif est encore largement présente dans l'esprit de la majorité des Sud-Africains. Une grande méfiance régnait donc quant à la réalité de la sincérité du vote, d'autant que les opérations électorales précédentes avaient été marquées par des violences politiques. Des électeurs ont ainsi refusé, dans un premier temps, de faire tamponner leur carte d'identité, même avec de l'encre invisible, de peur que l'on puisse détecter leur participation au vote. Certains fermiers ont largement mis la pression sur leurs employés, leur interdisant formellement d'aller aux urnes ou leur ordonnant de « bien » voter sous peine d'être renvoyés. Ainsi, refusant l'accès aux programmes de *voter education*, ils procédaient eux-mêmes à l'éducation de leurs ouvriers, très souvent illettrés. Certes, ces cas d'intimidation directe ne sont pas à généraliser, mais ils attestent bien de la crainte qui régnait parmi bon nombre d'électeurs. Il était dès lors nécessaire de contrer cette pratique et de rassurer les futurs votants. Faire comprendre le caractère secret du vote fut ainsi l'un des problèmes majeurs qu'eurent à traiter les programmes de *voter education*. Un des points clés de leur discours tournait autour de l'idée que « *your vote is your secret* ». Dans le même esprit, les leaders des cinq principaux partis ont souscrit publiquement à cette déclaration commune : « Personne dans le monde ne saura un jour pour qui vous avez voté » (9). Une expérience concrète permet d'éveiller la prise de conscience des votants lors de chaque simulation de vote : à la fin de chaque séance, un bulletin est sorti de l'urne, personne ne pouvant alors déterminer par qui il a été rempli. L'organisation matérielle du bureau de vote conforte d'ailleurs objectivement cette représentation : l'encre indélébile invisible prévenant toute identification d'une personne ayant voté, l'isoloir garantissant le secret du choix, et l'urne son anonymat.

Mais que valent ces arguments face aux croyances « traditionnelles » relatives au monde de l'invisible ? Que répondre à ceux qui s'inquiètent de savoir si l'esprit malin (*tokoloshe*) connaîtra la nature de leur vote ? Comment le vote peut-il rester secret face aux pouvoirs magiques du *sangoma* qui, parfois, essaie d'influencer les électeurs ? Autant de questions révélatrices des différences cultu-

(9) Cette déclaration (à laquelle ont souscrit les leaders des principaux partis (N. Mandela, F. de Klerk, M. Buthelezi, Z. de Beer, C. Makwetu et C. Viljoen) est parue dans les journaux sous forme de publicité, financée par le Business Election Fund (*The Sowetan*, 26 avril 1994, p. 25). La communauté des affaires est en effet

très présente pour aider à la préparation des élections. Cet intérêt dépasse d'ailleurs les frontières de l'Afrique du Sud : 25 millions de rands ont ainsi été offerts par des compagnies américaines à différents programmes d'éducation de votants (*The Star*, 22 avril 1994, p. 6).

relles qui règnent au sein de la société sud-africaine et qui freinent l'apprentissage du vote, du moins dans son interprétation occidentale classique.

Ce contexte singulier, hérité de la trajectoire historique de la société sud-africaine, explique le cheminement, parfois incertain, de l'apprentissage du vote et de sa culture. Cependant, même une fois acquise, la connaissance de la procédure électorale ne suffisait pas à garantir un vote sans difficultés.

L'atmosphère solennelle du bureau de vote, le caractère sacré de ce vote historique, étaient porteurs d'une forte charge émotionnelle qui se traduisait souvent par une déstabilisation des électeurs au moment du vote. Un éventail de réactions, répondant à la diversité même des votants, ponctuait les différentes étapes du chemin de vote : craintes de passer ses mains sous les rayons ultraviolets ou du contact avec l'encre invisible (est-elle toxique, douloureuse ?) ; regards perdus cherchant la direction de la prochaine étape ; étonnement, après avoir déposé le bulletin national dans l'urne, d'en recevoir un second pour le vote régional...

Les scrutateurs de l'IEC, signataires d'une déclaration du secret qui les engage à ne rien divulguer, sont ainsi présents à chaque étape du processus afin d'orienter les votants les plus hésitants ou d'improviser parfois une explication nécessairement sommaire du mécanisme du vote. Parmi eux, les « moniteurs » se tiennent à côté des isolements, prêts à répondre à toute demande d'assistance de la part d'électeurs incapables de remplir leur bulletin de vote (analphabètes, infirmes...), ou tout simplement désireux d'un conseil. Les membres de l'IEC étaient aussi chargés de maintenir la discipline au sein de l'enceinte électorale. Réfreinant les enthousiasmes excessifs, interdisant l'accès au vote des électeurs armés, ils ont servi de garde-fou pour contenir les pratiques déviantes et rétablir le comportement attendu d'un électeur modèle.

Tout cet encadrement, ajouté à la disposition même du bureau de vote, guide l'électeur dans son parcours jusqu'à l'urne. Déstabilisé, pressé par un environnement qu'il découvre, ce dernier est aussi conditionné par les gestes de ses prédécesseurs qu'il tend à reproduire. L'électeur se retrouve en effet immergé dans le flot des votants, flot d'autant plus soutenu que l'affluence des électeurs au sein des longues files d'attentes nécessite un rythme de vote rapide (environ deux minutes). L'organisation des élections, malgré ses imperfections, a permis un bon déroulement général du vote, comme en témoigne le faible pourcentage (moins de 1 %) de bulletins nuls.

La réappropriation de l'acte de vote

Ce premier vote a tout d'abord été vécu comme un moment de libération. L'acte de vote a été investi de toute la culture de la résistance à l'apartheid et était notamment chargé du poids des sacrifices de la lutte. Mazisi Kunene a exprimé ainsi cette dimension de loyauté à l'égard d'une histoire commune : « [...] je réalisais que mon acte de vote n'était pas simplement physique ; pour qu'il soit sincère, il devait représenter de nombreuses personnes que je connaissais, qui auraient aimé voter, mais qui étaient mortes pendant la lutte » (10). Moment de souvenir, acte de devoir moral, le vote a symbolisé l'aboutissement de la lutte pour la reconnaissance du principe « *un homme, une voix* ». Le vote est ainsi apparu comme un acte de reconnaissance porté aux mouvements de libération, et particulièrement à l'ANC qui a su catalyser cet imaginaire collectif au cours de la campagne.

Dans le même temps, l'élection constituait l'aube d'une nouvelle citoyenneté sud-africaine. Pour la première fois, les Noirs étaient officiellement reconnus dans leur statut de citoyens. Le moment du vote a dès lors été pour eux l'occasion de vivre fièrement leur nouvelle citoyenneté. Les ventes de vêtements traditionnels africains, par exemple, peu usités habituellement, ont ainsi significativement augmenté les jours précédant le vote. Pour certains Blancs également, ce vote fut « *la première fois* ». Comme le souligne Nadine Gordimer, les élections précédentes, restreintes aux Blancs, « *n'avaient de sens pour aucun d'entre nous en tant que Sud-Africains ; seulement en tant qu'une hégémonie de la peau* » (11).

L'élection était donc placée sous le signe du changement. La campagne électorale des différents partis avait d'ailleurs largement stimulé cette représentation (12). Le jour du vote, une publicité de l'ANC montrait ainsi une photographie de Nelson Mandela déclarant : « *Sekunjalo ! (Liberté !) ... Aujourd'hui est un jour comme nul autre avant lui. Il marque l'aube de notre liberté* ».

La construction de cet imaginaire a fortement contribué à la valorisation du vote aux yeux des électeurs. Aussi, le 27 avril, dès les premières heures de l'aube, de nombreux électeurs, chantant et dansant ont convergé vers les bureaux de vote. Nombreux étaient ceux qui souhaitaient être parmi les premiers à déposer leur bulletin ; les files d'attente étaient donc déjà bien longues avant même l'ouverture des bureaux de vote (13). Pourtant, suite aux attentats

(10) A. Brink (ed.), *S.A. : 27 April 1994*, Pretoria, Queillerie, 1994, p. 74.

(11) N. Gordimer, « April 27 : The First Time », in A. Brink (ed.), *op. cit.*, p. 51.

(12) E. Bertelsen, « Selling Change :

Advertisements for the 1994 South African Election », *African Affairs* (1996), n° 95, pp. 225-252.

(13) Cet engouement pour aller voter explique le grand nombre de votants du premier jour. Les queues ont sensiblement

des jours précédents, aux alertes à la bombe du premier matin des élections, et aux déclarations de certains extrémistes menaçant de tirer sur les votants, une réelle tension régnait parmi les électeurs (14). Mais cette inquiétude, de même que les irritations suscitées par certains problèmes d'organisation (15), paraissait bien légère face à l'enthousiasme suscité par le vote. Au bout du compte, 87 % du corps électoral estimé se sera rendu aux urnes.

C'est essentiellement ce profond désir de voter des Sud-Africains qui permet de comprendre l'atmosphère exceptionnelle qui entourait le scrutin. Cependant, le fort sentiment religieux des Sud-Africains (16) a contribué à accentuer le caractère sacré du vote : « *Ce n'était pas juste un vote, c'était une expérience spirituelle* ». Les élections ont ainsi été investies d'une signification religieuse, d'autant plus forte que les Églises avaient fortement investi la sphère politique pendant les années d'apartheid (que se soit à travers une collaboration étroite avec le gouvernement blanc ou aux côtés des mouvements de libération). Et si l'avènement des négociations en 1990 les a conduites à une redéfinition de leur rôle politique (17), les Églises ont été impliquées dans le processus électoral. De nombreux prêtres ont ainsi participé à l'éducation des nouveaux votants au cours de leurs services religieux et des prières pour les élections ont pu être entendues sur différents programmes audiovisuels. Certains bureaux de vote ont été installés dans les Églises, renforçant la forte charge émotionnelle suscitée par le chemin du vote qui aboutit jusqu'à l'urne. Plus généralement, le bon déroulement des élections (la participation de l'Inkatha Freedom Party, l'absence de violence) a parfois été interprété et présenté comme un miracle (18).

Moment charnière où se concentrent tous les espoirs romantiques de changement ou de métamorphose salvatrice, cette élection *Uhuru* a donc constitué une véritable catharsis pour la popu-

diminué les jours suivants ; sauf bien sûr dans les endroits où le vote n'avait pu se dérouler le premier jour en raison de problèmes logistiques.

(14) B. Pogrund, « South Africa Goes to the Polls », in A. Reynolds (ed.), *Elections 94's South Africa, Campaigns, Results and Future Prospects*, Le Cap, David Phillip, 1994, p. 161.

(15) Voici quelques-uns de ces problèmes : « difficultés pour fournir des documents d'identité, y compris des cartes d'électeur temporaires ; recrutement tardif de scrutateurs ; le retard et le constant changement des décisions sur l'emplacement des bureaux de vote ; insuffisances dans la provision, le contrôle et la livraison du matériel électoral ; et incertitudes,

même le jour du vote, concernant les règles administratives » (*United Nations Observer Mission in South Africa, Interim Statement by International Observer Missions on South Africa's First Non-Racial Elections*, Press Release, UNOMSA/PR/54).

(16) Plus de 80 % des Sud-Africains sont affiliés à une religion, en grande majorité chrétienne, *South Africa Yearbook 1996*, p. 396.

(17) J.M. Dolbeau, *La redéfinition du rôle politique des Églises chrétiennes en Afrique du Sud*, Mémoire de DEA d'études africaines, CEAN, 1995.

(18) M. Cassidy, *A Witness for Ever : The Dawning of Democracy in South Africa*, Londres, Hodder et Stoughton, 1995, p. 191.

lation sud-africaine (19). Les électeurs, une fois leur bulletin déposé, laissaient alors exploser leur émotion si longtemps retenue : « *I did it at last* ». De multiples manifestations de sentiments pouvaient être observés que seul le recours aux témoignages permet de retraduire. Cette déclaration de Desmond Tutu, alors qu'il était interviewé dans la queue, illustre bien l'état d'esprit de bon nombre d'électeurs : « *On a vraiment envie de hurler, danser, sauter et pleurer tout à la fois* »... « *C'est une expérience incroyable, comme tomber amoureux* » ; une grand-mère anonyme : « *Je suis restée enceinte pendant quarante ans et je viens de donner naissance à deux jumeaux : bulletin national et bulletin régional* » ; ou encore Lisa, 98 ans : « *Maintenant, je peux mourir* ».

Outre cet aspect libérateur, l'élection se caractérise aussi par l'existence d'un vote de type communautaire (20). Le vote est en effet fortement conditionné par la culture politique dans laquelle chaque électeur est inséré. Or, suite à la politique d'apartheid, l'Afrique du Sud est marquée par une extrême différenciation, territoriale et communautaire, de cultures politiques. Au début des années 1980, le gouvernement sud-africain avait inauguré des « réformes » visant à renforcer le pouvoir des structures administratives locales afin de se décharger de la gestion des conflits politiques. Cette stratégie a progressivement conduit au renforcement de la politisation des territoires, donnant naissance à des espaces de pouvoir quasi exclusifs (21). Au moins 165 « zones interdites » ont ainsi été recensées dans lesquelles un parti dominant excluait l'accès à ses rivaux politiques. Dans ces zones, le vote a souvent pris la forme d'un acte d'allégeance au parti dominant. Une pression communautaire s'exerçait alors sur l'électeur, menacé de « trahison » s'il sortait du consensus imposé. Cette situation était particulièrement manifeste dans certains *hostels* zoulou où le vote s'effectuait sous le portrait de Mangosuthu Buthelezi. De même, notamment en zone rurale, des chefs traditionnels ont pu contraindre les électeurs à aller voter. Les cas d'intimidation sont néanmoins restés marginaux et les électeurs ont le plus souvent eu la possibilité de tirer avantage de leur « moment d'anonymat » (22). Certains sont ainsi allés à l'encontre du choix « légitime » de leur

(19) A. Bosch, « Les premières élections générales en Afrique du Sud », *Politique africaine*, n° 54, juin 1994, pp. 127-143.

(20) Si l'on reprend les trois types ideaux du vote dégagés par Olivier Ihl, cette élection est à notre sens essentiellement marquée par un croisement de votes communautaires et de votes d'opinions. Le vote d'échange demeurant limité lors de cette élection *Uhuru*. Cf. O. Ihl, *Le vote*, Paris, Montchrestien, 1996, pp. 22-34.

(21) L. Schlemmer et I. Hirschfeld (ed.), *Founding Democracy and the New South African Voter*, Pretoria, HSRC, 1994, p. 163 *et sq.*

(22) G. Götz et M. Shaw, « The Election on the Reef: Choice and First-time Voters in Gauteng », in R. Johnson et L. Schlemmer (ed.), *Launching democracy in South Africa: The First Open Election: April 1994*, New Haven, Yale University Press, 1996, p. 242.

communauté territoriale (23). Un vote d'opinion était donc possible et a probablement motivé le choix des électeurs les plus politisés. Cependant, dans la situation sud-africaine, le vote d'opinion recoupe largement le vote « racial ». Les résultats de l'élection confirment ainsi la faiblesse des transferts de voix et l'inertie des identités racialement séparées des différents partis politiques : une minorité de Blancs a voté pour l'ANC et une minorité de Noirs pour le NP (24).

L'acte de vote, vecteur d'un nouvel ordre politique

Le vote, en tant que rite politique, structure les actions politiques autour des principes démocratiques qui l'animent. Il contribue ainsi à renforcer les représentations qui légitiment le régime politique (25). Voter, comme l'écrit J. Lagroye, « *c'est accepter en pratique une règle du jeu, c'est contribuer à l'établissement d'un nouvel ordre politique* » (26). Lors des élections d'avril 1994, le rituel électoral a contribué à la promotion de deux dimensions essentielles du nouvel ordre démocratique sud-africain : la réconciliation nationale et la « civilisation » (au sens de N. Élias) des comportements politiques.

Dans une société cloisonnée par la peur de l'autre, l'acte de vote met donc en contact des personnes qui, le plus souvent, s'ignorent (27). Il remplit de la sorte « la fonction unificatrice qui est celle de tous les rites socialement vitaux » (28). Rite de passage à l'âge de la citoyenneté pour les nouveaux votants, le vote aboutit ainsi à la communion de tout un peuple, au même moment. Comme

(23) Dans cette logique territoriale, le choix du lieu de vote s'est révélé déterminant. Il a ainsi permis à certains électeurs de « voter avec leurs pieds » en allant, dans un geste d'apaisement, déposer leur bulletin au cœur du territoire ennemi.

(24) S. Friedman et L. Stack, « The Magic Moment : the 1994 Election », in S. Friedman et D. Atkinson (eds.), *The Small Miracle, South Africa's negotiated settlement*, Johannesburg, Raven Press, 1994, p. 327.

(25) W. Lance Bennett, « Culture, Communication, and Political Control », in M.J. Aronoff, *Culture and Political Change, Political Anthropology*, vol. II, Londres, Transaction Books, 1983, pp. 51-52.

(26) J. Lagroye, *Sociologie politique*, Paris, Presse de la FNSP et Dalloz, 1993, p. 347.

(27) Comme l'illustre cet exemple de Blancs de Johannesburg qui, voulant éviter les longues heures d'attente de leur

bureau de vote habituel, sont allés voter dans le *township* le plus proche. Ou encore, la cas de jeunes policiers blancs d'Atteridgeville qui ont fait la queue avec les personnes qu'ils étaient chargés de réprimer quelque temps auparavant. G. Götz et M. Shaw, *art. cit.*, p. 237.

(28) G. Burdeau, *La politique au pays des merveilles*, Paris, PUF, 1979, p. 166. Cette dimension unificatrice du scrutin a été renforcée par la définition inclusive du corps électoral. Afin d'obtenir une participation maximum, les prisonniers ont été autorisés à voter, ainsi que les étrangers résidant depuis plus de cinq ans en Afrique du Sud et disposant d'un permis de travail. Dans cette même logique, le scrutin a été prolongé d'un jour supplémentaire dans six anciens bantoustans où le vote avait été empêché par des problèmes logistiques (G. Ravenswood, « Les premières élections (26-29 juin 1994) », *Les Temps Modernes*, n° 585, 1995, p. 64).

tout rituel, le vote mobilise des symboles et catalyse des émotions. Ainsi, c'est autour de l'urne, « pièce maîtresse de l'imaginaire démocratique », que s'organise la mise en scène du scrutin (29). Or, compte tenu de la trajectoire historique de l'Afrique du Sud, l'urne y revêt une signification particulière. Utilisée comme emblème de l'élection sur les affiches de l'IEC, elle représente à la fois l'égalité et la sûreté, deux principes fondateurs du nouvel ordre politique sud-africain. Les bulletins déposés au sein de l'urne se mélangent, tous porteurs de la même valeur ; l'urne est alors « identifiée au lien social lui-même » (30). Le marché politique sud-africain, si longtemps fractionné en compartiments « raciaux », a dorénavant une dimension nationale. L'électeur a alors le sentiment de participer, d'un même geste à la nation toute entière : il marque par là-même, de façon sensible, son appartenance à la communauté citoyenne sud-africaine qu'il contribue simultanément à créer (31). Aussi, pendant le vote, « la nation n'est plus une vaine allégorie », celle-ci en effet « s'anime, le mythe prend corps, le peuple qui vote coïncide avec l'image du peuple indivisible porteur de souveraineté » (32).

Parallèlement, le rituel du vote contribue à la « civilisation » des comportements politiques et à leur mise en adéquation avec les principes démocratiques du nouveau régime. En effet, parmi les thèmes favoris de l'idéologie démocratique figure celui, récurrent, du rejet de la violence. Pendant la campagne électorale, la terminologie de confrontation héritée de l'apartheid a été abandonnée ou recyclée dans le discours sur le vote. A travers le vote, l'action politique devient « civilisée », et la violence politique, délégitimée, est mise à l'écart. Les bureaux de vote ont ainsi constitué de véritables sanctuaires où les armes étaient interdites.

Pour cette première élection démocratique, les violences politiques sont restées marginales et très localisées (33), probablement en raison de l'important dispositif de sécurité (et notamment l'état d'urgence déclaré au Kwazoulou/ Natal) mis en place autour des bureaux de vote. Cependant, c'est surtout l'autodiscipline de la foule qu'il faut remarquer. Les électeurs, présents dans un but bien précis qui focalise leur pensée, apparaissaient comme aimantés dans la direction du bureau de vote. Malgré la fatigue d'une attente de plusieurs heures sous un soleil de plomb ou sous une pluie battante, le calme fut ainsi largement respecté : les débordements

(29) O. Ihl, « L'urne électorale. Formes et usages d'une technique de vote », *Revue française de science politique*, vol. 43, n° 1, février 1993, p. 49.

(30) *Idem*, p. 42.

(31) Notons qu'en Afrique du Sud, le rituel électoral ne fait pas appel à un quelconque passé mythique. Au contraire,

compte tenu de l'histoire déchirée du pays et des conflits présents qui s'y déroulent, l'élection est délibérément orientée vers l'avenir, vers le futur rêvé de la réconciliation nationale.

(32) G. Burdeau, *op. cit.*, p. 168.

(33) S. Friedman et L. Stack, *art. cit.*, p. 318.

que beaucoup attendaient restèrent très marginaux. Ainsi, à travers son dispositif institutionnel, le vote est porteur d'un ordre disciplinaire (34). Instrument du « gouvernement des conduites », le vote contribue à la domestication des électeurs (35). L'apprentissage du vote facilite ainsi la transformation de la culture politique d'opposition héritée de l'apartheid, en une culture de participation aux nouvelles institutions étatiques. L'élection, tout comme le fut la négociation, constitue donc un instrument efficace pour canaliser, au sein de nouvelles règles politiques, les différentes formes d'action politique créées sous l'apartheid (36). Cependant, cette logique n'est porteuse d'aucune nécessité. Aussi, seule l'intériorisation future par les nouveaux citoyens de leur rôle d'électeur traduira l'institutionnalisation du vote et la consolidation de la culture démocratique en Afrique du Sud.

Ivan Crouzel

Centre d'étude d'Afrique noire

(34) A. Garrigou, « La construction sociale du vote : Fétichisme et raison instrumentale », *Politix*, n° 22, 1993.

(35) *Idem*, p. 42.

(36) Pour une analyse des enjeux de cette intégration des modes populaires

d'action politique aux structures étatiques, cf. J. Copans, D. Darbon, V. Faure, « A la recherche de la société civile sud-africaine », in D. Darbon (dir.), *La République sud-africaine : État des lieux*, Paris, Karthala, 1993, pp. 57-64.